

Réf: Dossier N° 031423

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YANJ CORPORATION »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO BAOULE, LOT 687, ILOT 57

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 07/07/2021 reçus par Me KOUAME N'GUESSAN NADEGE F. , et enregistrés au CEPICI le 30/07/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YANJ CORPORATION »

Objet :
-Réseaux Informatiques et Télécommunication ;
-Électricités ;
-BTP ;
-Vente de matériels informatiques et divers articles
-Formation
-Prestation de Services

-La prise d'intérêt par voie d'apport ,fusion, participation, souscription d'actions, de parts ou d'obligation ou de toute autre manière, dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créés ou à créer pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ;

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets ou activités de la société ou pouvant en faciliter le développement ou la réalisation.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO BAOULE, LOT 687, ILOT 57

Dirigeant(s) : M YAVO N'TO JUDICAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03474 du 24/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22866/GTCA/RC/2021 du 24/08/2021

